

PUISSANCE 3



SEVADEC
281, rue Jacques Monod
62100 Calais
Tél. 03 21 19 58 30
Fax. 03 21 36 58 41

EDITO

SEVADEC : 62 communes en faveur de l'environnement
LA BIOMETHANISATION : Une solution pérenne et écologique
10 CONSEILS POUR MIEUX CONSOMMER
LE CENTRE DE TRI DU SEVADEC
INTERVIEW D'UN VALORISTE
DECHETERIES : NOUVEAUTÉ



27 NOVEMBRE 2010 : 13^{ème} Journée Portes Ouvertes
AGENDA

NUMÉRO
7



www.sevadec.fr



Une solution pérenne et écologique

Pour les trois premiers trimestres 2010, l'usine de biométhanisation a produit 3 254 421 Kwh d'électricité.

EDITO

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

« Puissance 3 », édition 2010 est l'occasion de rappeler que le traitement des déchets n'est pas l'affaire d'un, mais de l'ensemble des communes adhérentes au SEVADEC ; celles de trois entités : les communes du SMIRTOM, de Cap Calais Terre d'Opale, et enfin celles de la CCRA.

Ensemble poursuivons notre geste citoyen afin d'améliorer notre cadre de vie, en faveur de nos générations futures, et pour préserver la nature.

Ce numéro met davantage l'accent sur notre mode de consommation, et notre impact environnemental.

Trier nos déchets est primordial nous le savons tous. Cependant, consommer malin, est tout aussi nécessaire.

Nous vous donnons rendez-vous, le 27 novembre prochain lors de la journée Portes Ouvertes.

À très bientôt donc,

GUY ALLEMAND

Alembon Andres Ardres Audrehem Audruicq Autingues Bainghem Balinghem Blériot Bonningues-les-Ardres Bonningues-les-Calais Bouquehault Boursin Brêmes-les-Ardres Calais Caffiers Campagne-les-Guînes Clerques Coquelles Coulogne Escalles Fiennes Frethun Guemps Guînes Hames-Boucres Hardighen Herbinghem Hermelighen Hocquinghen Journy Landrethun-les-Ardres Les Attaques Licques Louches Marck Mentque-Norbécourt Muncq-Nieurlet Nielles-les-Ardres Nielles-les-Calais Nordausques Nortkerque Nortleulinghen Nouvelle-Eglise Offekerque Oye-Plage Peuplingues Pihen-les-Guînes Polincove Rebergues Recques-sur-Hem Rodelinghem Ruminghem Sangatte Saint-Folquin Saint-Omer Capelle Saint-Tricat Sainte-Marie Kerque Sanghen Tournehem Veille-Eglise Zouafques Zutkerque

SEVADEC : 62 communes en faveur de l'environnement



La gestion de nos déchets est un problème majeur dans notre société.

Mieux consommer aujourd'hui, aide à mieux vivre demain.

Voici quelques conseils simples, astucieux et pratiques pour limiter le volume de nos déchets

Pensez à la « **Règle des 4 R** » : **RÉDUIRE, RÉUTILISER, RÉPARER, RECYCLER**

1. L'EAU ...

La consommation d'eau en bouteilles ne cesse de croître dans notre société. Plusieurs milliards de bouteilles d'eau sont jetés chaque année par nous, consommateurs ! Il existe des conséquences sur notre environnement.

L'eau du robinet quant à elle, est d'excellente qualité. Par ailleurs, on estime que l'eau du robinet est jusqu'à 1000 fois plus écologique que l'eau en bouteille.

2. LINGETTES ET ESSUIE-TOUT...

Les lingettes sont pratiques et permettent certes d'utiliser moins d'eau, mais elles génèrent 3 à 6 fois plus de déchets, et coûtent beaucoup plus cher ...

Alors utilisez la bonne vieille éponge, la traditionnelle serpillière, et ce vieux bon torchon...

3. J'utilise les éco-labels qui ont un impact réduit sur l'environnement en comparaison avec des produits similaires.

4. Je gère mes provisions ...

En moyenne, on estime qu'un quart de la nourriture achetée est jeté à la poubelle. Ainsi, il est primordial de consulter la date limite de consommation, une indication précieuse pour ne pas gaspiller

5. J'ADOpte LES ECO-RECHARGES, LES PRODUITS FAMILIAUX mais je BANNIS les mini-doses, et les produits de consommation individuelle.

6. PRATIQUES ET REUTILISABLES : le bon vieux panier, et l'éternel cabas à provisions

Je délaisse les sacs en plastique, qui en moyenne ont une utilisation de 20 minutes avant d'être jetés. Ils engendrent une pollution durable, et sont très dangereux pour la faune des rivières et des océans.

Par ailleurs, les scientifiques estiment que pour se dégrader dans la nature, un sac plastique met entre 100 à 400 années. Alors bannissons l'utilisation des sacs plastiques !

7. LORS DE MES ACHATS, J'EVITE D'ACHETER DES PRODUITS AVEC DES EMBALLAGES SUPERFLUS.

8. J'OPTe POUR LES VIDE-GRENIERS, DEPOTS-VENTES, BROcANTES, DONS AUX ASSOCIATIONS.

9. JE RECHARGE MES CARTOUCHES D'ENCRE, J'ECOMISE LE PAPIER (il n'est plus indispensable d'imprimer ses documents : pensez à l'archivage numérique). J'IMPRIME RECTO VERSO.

10. Je passe du jetable au durable ...

Nombreux sont les produits qui peuvent être utilisés plusieurs fois et plus longtemps qu'un produit jetable

Piles rechargeables

piles classiques

Tasses et verres

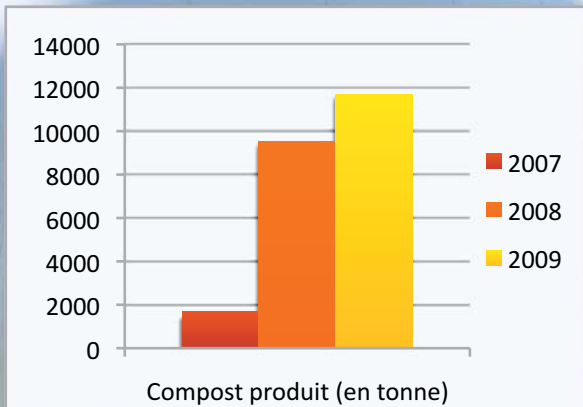
gobelet plastique

Eponges

lingettes

Torchon, serpillière, chiffon à poussière

Enfin, résistons aux diktats de la mode : tv traditionnelle ...plasma



En 2009, l'unité de biométhanisation a produit
1 617 365 Kwh d'électricité,
ainsi que 11 668 tonnes de compost

Grâce à vous, et à votre considération pour le tri sélectif, l'usine de biométhanisation produit aujourd'hui du compost dans des quantités qui ne cessent de croître.

Habitants des communes du SEVADEC, chaque jour, votre geste éco-citoyen que représente le tri des biodéchets (restes de repas notamment) permet à l'usine de biométhanisation de produire de l'électricité.

Pour des raisons techniques, ce n'est qu'à partir de juin 2009 que cette usine a produit de l'électricité. Ainsi pour 6 mois de production, 1 613 892 Kwh d'électricité ont été produits.

L'électricité est revendue à un distributeur et sert à baisser le coût des traitements des déchets et à créer de l'emploi.

CVO	2007	2008	2009
Biogaz produit	113,51Nm ³ /T	111 Nm ³ /T	129 Nm ³ /T
Biogaz total produit (en tonne)	710 717	1 670 862	2 823 014
% de biogaz produit dirigé vers la torchère	99,98%	79,03%	37%
Chaudière (vapeur produite)	0 MWh process	2 900 MWh process	5 336 MWh process



Jean-Marie est valoriste au centre de tri du SEVADEC depuis 2004. Il est aujourd'hui, l'un des anciens de la première aventure.

« Certes notre tâche est rude et pénible, mais pour ma part, je suis fier d'être acteur de la préservation de l'environnement.... »



• Comment devient-on trieur ?

En 2003, j'étais en emploi précaire, et je m'intéressais déjà beaucoup à la protection de l'environnement. A l'époque, j'apprenais par la presse la construction d'un centre de tri HQE* des déchets ménagers. On recherchait des personnes pour trier. J'ai alors postulé et obtenu un entretien. Après un essai concluant, je suis devenu stagiaire puis titulaire, car rappelons-le, le SEVADEC est une collectivité territoriale.

• Qu'est ce qui est le plus dur dans ce métier ?

La cadence qui est tout de même rapide, l'odeur, la fatigue physique (ndlr : un trieur peut exercer 2000/3000 gestes à l'heure)... sont à mon avis les mauvais côtés du métier.

Certes notre tâche est rude et pénible, mais pour ma part, je suis fier d'être acteur de la préservation de l'environnement.

• Quelles sont les qualités à posséder ?

L'envie... (rires), le courage très certainement, la rapidité, et le sérieux, ... la dextérité.

• Pensez-vous un jour exercer un autre métier ?

Pourquoi pas ! Nous avons l'occasion de nous former, de passer des concours et d'évoluer au sein du SEVADEC.

• Avez-vous un message à faire passer à la population du territoire du SEVADEC ?

Je tiens à remercier la population qui, chaque jour à la maison, au bureau, dans les écoles, à l'usine, ... joue le jeu. Le tri est une nécessité, une obligation morale mais cela vaut le coup, au regard de la baisse des tonnages du refus de tri.

• Quel bilan dressez-vous depuis votre arrivée en juin 2004 ?

Bilan plus que positif. D'une part, le SEVADEC a créé de l'emploi, nous sommes au total dans la collectivité plus de 100 agents, c'est important de le souligner, surtout en période de récession. La transformation des fermentescibles en électricité, à quelque chose de magique à mes yeux.

Je ne parle même pas des milliers de tonnes de matières premières que nous préservons, et celles que nous valorisons et qui ne connaîtront plus comme par le passé, systématiquement l'enfouissement.

Tonnage réceptionné dans le centre de tri par les collectivités adhérentes au SEVADEC, entre 2004 et 2009.

Collectivité	2005	2006	2007	2008	2009
CAC /Cap Calaisis	3 297,92	3 237,56	3 285,98	3 447,49	3 362,42
CCRA	1 272,68	1 240,76	1 402,80	1 407,21	1 315,89
SMIRTOM	2 285,00	2 371,02	2 513,74	2 596,95	2 593,65
Total	6 855,6	6 849,34	7 202,52	7 451,65	7 271,96

Refus de tri (tonnes)		Refus de tri (%)	Ratio du refus de tri (kg/hab/an)
2006	1 580,30	23,4	10,19
2007	1 692,28	23,50	10,84
2008	1 457,86	19,56	9,33
2009	1 310,64	18,17	8,32

Le refus de tri = Il s'agit de la part des déchets ménagers non valorisables se trouvant par erreur (volontairement ou involontairement) dans la collecte sélective.



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :
13^{ème} Journée Portes Ouvertes

DES DÉCHETS
DE TV RÉDUCTION
DES DÉCHETS



Samedi 27 Novembre 2010

9 h – 12 h / 14 h – 17 h

Visites gratuites des équipements du SEVADEC

USINE DE BIOMETHANISATION

CENTRE DE TRI

L'ENSEMBLE DU RESEAU DE 8 DECHETERIES

- Projection d'un support vidéo
- Distribution gratuite de compost (en échange d'un sac de déchets d'emballages)
 - Sensibilisation aux bons gestes du tri

281 Rue Jacques Monod – 62101 CALAIS cedex

A216 (Rocade Est) : Sortie 2 – Z.A Doret Université

A 16 : direction port



Sevadec

Sevadec

Renseignements : 03 21 19 58 30 et sur www.sevadec.fr



Demandez votre badge...

Pour utiliser l'ensemble du réseau des 8 déchèteries du SEVADEC, il vous faut désormais un badge.

Renseignements sur : www.sevadec.fr

Tél. : 03.21.19.58.30



DECHETERIES

AUDRUICQ CALAIS EPINAL CALAIS MONOD GUINES
 LICQUES LOUCHES OYE-PLAGE PEUPLINGUES

HORAIRES d'Hiver (d'octobre à mars)

	Audruicq	Calais Epinal et Monod	Guines	Licques	Louches	Oye-Plage	Peuplingues
Lundi	13h30 18h	8h – 18 h	8h – 18h30	8h – 12 h 14h – 18h	Fermeture	8h-12h	8h – 12 h30
Mardi	8h 12h 13H30 18h			Fermeture	8h – 12h 14h – 17h30	Fermeture	
Mercredi	13h30 18h			14h – 18 h	8h – 12h	8h – 12h30	
Jeudi	Fermeture			8h – 12 h 13h30 – 18h	Fermeture		
Vendredi	8h 12h 13h30 18h			9h – 12 h 14h – 18h	8h – 12h 14h – 18h	8h – 12h30	8h – 12 h30 14h – 18h
Samedi	8h 12h 13h30 18h			8h – 12 h 14h – 18h	8h – 12 h 14h – 18h	8h – 12 h 14h – 18h	8h – 12 h 14h – 18h
Dimanche	9h – 12 h						

L'ensemble du réseau de déchèteries est accessible gratuitement aux habitants du SEVADEC, dans la limite de 5 mètres cubes par mois.

À compter du 1^{er} janvier 2011, les professionnels devront payer l'utilisation des déchèteries, ainsi que les particuliers qui dépasseraient 60 mètres cubes à l'année

AUDRUICQ	Route de Polincove	03.21.36.64.17
CALAIS EPINAL	Rue Epinal	03.21.85.61.86
CALAIS MONOD	Rue Jacques Monod	03.21.96.57.89
GUINES	Rd 231	03.21.82.57.14
LICQUES	Vers Ardres	03 .21.00.24.16
LOUCHES	Rd 225 sortie Autingues	03.21.97.57.31
OYE-PLAGE	Route du Pont d'Oye	03.2185.47.28
PEUPLINGUES	Rd 243 Peuplingues	03.21.85.52.24

UNE QUESTION SUBSISTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ; VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LES COULISSES DU RECYCLAGE... ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, PROFESSIONNELS, et PARTICULIERS ... VENEZ VISITER GRATUITEMENT LES INSTALLATIONS DU SEVADEC. CONTACTEZ-NOUS AU 03 21 19 58 30

CA S'EST PASSE... PRES DE CHEZ VOUS...

Le 1er salon du bien-être, du bio et de l'environnement, organisé par le comité des fêtes de Marck, s'est déroulé au complexe municipal de la commune (les 16 et 17 octobre derniers).

Ce salon comprenait de nombreuses conférences et exposants, et notamment le stand communication du SEVADEC, qui durant le week-end, sensibilisa l'ensemble des visiteurs aux bons gestes du tri, et à la présentation des équipements du Syndicat d'Elimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis.

SCOLAIRES : Concours 2011 "TriStar"

Le SEVADEC organise la sixième édition du concours, à l'attention des établissements scolaires. Ce concours s'adresse aux classes des écoles primaires de l'ensemble du territoire.

Le thème :
Sensibilisation des écoliers à la préservation de l'Environnement

Plus de renseignements sur le site internet :
www.sevadec.fr

CONNAISSEZ-VOUS LES D₃E ou D.E.E.E ?

Il s'agit des **Déchets d'équipements électriques et électroniques**.

Issus des déchets électriques ou électroniques c'est-à-dire des produits qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques (tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur).

Ex : téléviseur, machine à laver le linge, fer à repasser,...

Les composants, sous-ensembles et produits consommables (cartouches d'encre, CD, piles et accumulateurs...) faisant partie intégrante du produit lors de la mise au rebut sont aussi couverts par cette définition. Cependant, elles feront l'objet d'une collecte différente.

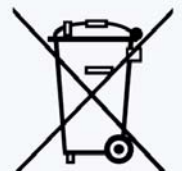
La filière de collecte est opérationnelle depuis 2006. Très toxique pour l'environnement, le SEVADEC récolte depuis 2004, date de l'ouverture de la déchèterie Monod, et jusqu'aujourd'hui sur l'ensemble de son réseau de 8 déchèteries, les D.E.E.E.

En 2009, le SEVADEC a récolté sur ces 8 déchèteries, 475 tonnes de DEEE.

Partenaire de l'organisme coordonnateur OCAD₃E, le SEVADEC sollicite auprès de ses habitants :

1. Le réemploi pour les produits en état de fonctionnement, à savoir le don aux associations, à une connaissance, ...)
2. En cas de panne, d'échanger lors de votre nouvel achat, l'équipement usagé aux distributeurs qui ont l'obligation de vous le reprendre.
3. Dernière solution... le dépôt dans une déchèterie du SEVADEC.

Un Français jette 15 kg de DEEE chaque année



Ce pictogramme permet d'identifier un DEEE.

BULLETIN d'INFORMATION DU SYNDICAT D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DECHETS DU CALAISIS -
« PUISSANCE 3 » n°7 - Novembre 2010

281 Rue Jacques Monod - BP 20 62 101 Calais cedex Tél:03 21 19 58 30 Fax:03 21 36 58 41
courriel : sevadec@wanadoo.fr

Directeur de Publication : Guy Allemand, Président du SEVADEC

Co-Directeur de Publication : Philippe Mignonet, Vice-président délégué aux travaux et à la communication

Conception, réalisation, crédit photo : Joël Rocq (Chargé de communication au SEVADEC)

Impression: Imprimerie Ledoux Ardres - Tirage : 80 000 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique